



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE VIENNAGGLO

Instance représentant la société civile, le Conseil de Développement de ViennAgglo a connu un nouveau souffle en 2010. Retour sur les grandes étapes qui ont marqué l'année 2011 ainsi que les perspectives pour 2012.

Une remise en route du Conseil de Développement de ViennAgglo

Le Conseil de Développement (CdD) de l'agglomération viennoise a vu le jour en 2004. En effet la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires (LOADDT, 1999) rend cette **instance obligatoire** pour toute communauté d'agglomération ou pays mettant en place un projet de territoire.

Constitué de représentants de la société civile, ce **conseil consultatif** a pu mener différentes actions concrètes : accompagnement du premier projet d'agglomération, évaluation du programme d'actions de la CAPV, lancement d'une enquête auprès des habitants du Pays Viennois sur leur vision de l'agglomération...

Après une mise en sommeil, suite aux élections de 2008, il connaît aujourd'hui un nouvel élan dans le cadre du second projet d'agglomération « aggro(à)venir 2009-2015 » qui lui confère un rôle central en matière de prospective.

En 2010, ViennAgglo décide de repartir sur **de nouvelles bases** avec son Conseil de Développement. Appelés à prendre plus

d'importance dans le cadre de la coopération métropolitaine (Grand Lyon, Saint Etienne Métropole, CAPI et ViennAgglo), les Conseils de Développement viennent en appui de cette construction au travers de la coopération **Inter Conseils de Développement** (InterCdD).



Une redéfinition de ses missions

Le rôle du Conseil de Développement a été reprecisé et ses missions redéfinies. Il est désormais chargé de :

➔ **L'accompagnement des grandes politiques de l'agglomération avec un rôle d'expertise en matière de participation citoyenne** : le CdD aide ViennAgglo à associer au mieux les habitants dans les grands projets qu'elle mène.

➔ **L'animation de la réflexion prospective** : le CdD se saisit d'un thème stratégique pour le territoire et mobilise citoyens, élus et experts pour une réflexion commune autour de ces enjeux.

➔ **La coopération avec les CdD partenaires** notamment ceux du Grand Lyon, de Saint Étienne Métropole et de la CAPI, partenaires de la coopération métropolitaine, mais aussi celui de Rhône Pluriel.

Les moyens accordés au Conseil de Développement ont été également renforcés. Il dispose désormais d'un budget propre, d'une place dans la communication de ViennAgglo (Agglomag, site internet...) et d'un technicien référent. Une stagiaire a été

recrutée en novembre 2011. Elle est chargée d'accompagner pendant sept mois la montée en puissance du Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement de ViennAgglo est aujourd'hui amené à prendre pleinement part aux actions de l'agglomération. Cette mobilisation citoyenne n'a ni vocation à juger la politique de manière partisane, ni à se substituer aux élus. Elle n'est pas non plus une structure d'experts. Ses objectifs sont de mieux associer les citoyens aux projets de territoire et d'apporter un regard autre que celui des techniciens et des élus, dans **un état d'esprit constructif**.

Ces membres, bien qu'ayant des profils et des sensibilités diverses, partagent un même souci de **l'intérêt collectif**. Associer le Conseil de Développement à des problématiques de ViennAgglo sur lesquelles le dialogue avec les citoyens trouve toute sa pertinence constitue un atout pour la collectivité. Le Conseil de Développement permet d'entretenir un lien privilégié avec la population et de constituer **un relais** auprès de cette dernière.

À droite,
Denis Labbe,
président du Conseil
de Développement
lors de la soirée
du projet d'agglo



La mise en place d'un nouveau groupe

Un noyau de huit membres aux profils variés, présidé par Denis Labbe, a vu le jour en janvier 2011, suite à la redéfinition du rôle du Conseil de Développement. **Dans le souci d'une représentativité** de la population du territoire, les membres sont issus aussi bien des secteurs économiques que culturels ou associatifs. Ils se réunissent en moyenne une fois par mois.

La première réunion de ce nouveau Conseil de Développement a eu lieu en février 2011. Dans un premier temps, les séances ont consisté en **une prise connaissance de la communauté d'agglomération** et de ses projets : Pôle Métropolitain, Programme Local de l'Habitat (PLH), bassin de vie viennois, Schéma départemental de développement intercommunal...

En plus des réunions du CdD et de l'InterCdD, les membres du Conseil de Développement ont participé à diverses réunions de ViennAgglo comme les ateliers du PLH, la réunion sur la participation des Robins des Villes, le comité de Pilotage du

PDU. Le Conseil de Développement coopère également avec le Conseil Local de Développement de Rhône Pluriel : Denis Labbe en fait maintenant partie.

La constitution d'un petit groupe était nécessaire à sa remise en route. Néanmoins le Conseil de Développement a conscience qu'il **a vocation à s'élargir**. En effet, s'ouvrir à de nouveaux membres permet d'enrichir les débats et d'avoir une meilleure représentativité de la population, mais aussi d'avancer plus efficacement sur les nombreux projets en cours. Une réunion de présentation du Conseil de Développement à de nouveaux membres potentiels a ainsi été organisée début décembre 2011. Suite à cette rencontre, le CdD a accueilli vingt deux membres supplémentaires et compte donc aujourd'hui trente personnes. Cet élargissement lui permet de mieux représenter l'ensemble des communes de l'agglomération, même si toutes ne figurent pas encore dans le Conseil de Développement.